vieux et de jeunes mélangés dans le même sol.

Revenons au défrichement. Jusqu'à présent on a fait d'inutiles efforts pour trouver le moyen d'*arracher les souches* à l'aide d'une machine, à un prix plus faible que celui de l'arrachement à la pioche. Les difficultés du travail varient suivant la nature du sol. S'il est mélangé de pierres, le travail est plus difficile que dans une terre meuble et légère. L'ouvrier se sert d'une forte pioche qui porte au revers un tranchant avec lequel il coupe les racines. Il ouvre autour de chaque souche une enceinte dans laquelle il se place pour couper les racines latérales; cette dernière opération étant exécutée, il enlève la souche à l'aide de leviers. Ce dernier travail est beaucoup plus facile si l'arbre est encore debout; mais si c'est une souche de grand taillis, le bûcheron laisse un brin qui sert à la manier.

On *défonce le terrain* en enlevant les plus fortes racines; on remplit les trous de terre, et le sol est ainsi préparé pour un labour. Ordinairement on néglige trop le soin d'ouvrir des fossés pour écouler les eaux en attendant que les sillons soient formés.

L'ouvrier s'occupe ensuite de *fendre les souches;* il laisse sécher les éclats et les racines, et les met en cordes qui sont ordinairement des cubes de 4 pi. de face. Un travail préliminaire, exécuté ordinairement par les femmes et des enfans, consiste à enlever la terre qui était attachée aux souches.

Frais d'arrachement. Dans un bois difficile à arracher, il faut par hectare 360 journées d'ouvriers à 1 fr. 50 c., ce qui fait en tout 540 fr. par hectare. Cette somme comprend les frais de l'arrachement des souches et des principales racines, les travaux de fente, de nettoyage et de mise en cordes dont nous avons parlé.

Dans un terrain meuble où il y a peu de grosses souches, il faut, pour faire les mêmes travaux, 200 journées par hectare, qui, à raison de 1 fr. 50 c. chacune, coûtent 300 fr.

Produit de l'arrachement. Dans un sol pierreux peuplé d'un taillis épais de chêne, charme et hêtre, croissant sur des souches peu élevées, et d'une futaie sur taillis nombreuse, on retire 54 cordes de souches et racines (corde de 64 pi. cubes) par hectare.

Dans un autre terrain plus fertile, où il n'existe point de grosses souches, on a retiré 48 cordes (même mesure), par hectare, de souches et racines.

Le prix de cette corde dans les forêts est de 6 fr., terme moyen.

Section xi. — *Clôture de la coupe.*

L'enlèvement de tous les bois et marchandises étant terminé, il devient *utile de clore la coupe*, surtout si le sol pousse beaucoup d'herbes. Les frais d'une clôture sèche sont très-peu considérables, si, dans le cours de l'exploitation, on a eu soin de réserver des paquets et de la fascine que l'on dispose comme dans la *fig.* 141.

Fig. 141.



Section xii. — *De la comptahilité dans une exploitation de coupe de bois.*

La première opération de l'exploitant consiste à faire l'inventaire exact de sa coupe. Il fait numéroter la futaie et il dispose un registre pour en recevoir la description ainsi qu'il suit :

Numéros des arbres.	Espèce des arbres.	Hauteur des tiges.	Grosseur des tiges.	Cubage.	Emploi présumé.	Estimation.

Aussitôt que l'exploitation est commencée, le commis qui y est préposé ouvre un livre journal, dans lequel il inscrit jour par jour ses marchés, ses recettes, ses dépenses et ses livraisons.

Il a un livre spécial à *talon* pour les ventes, dans cette forme.

Numéros du journal.	Dates des livraisons.	Nature des marchandises livrées.	Noms et demeure de l'acheteur.	Prix de la vente.	Sommes reçues.	Numéros du journal.	Dates des livraisons.	Nature des marchandises livrées.	Noms et demeure de l'acheteur.	Prix de la vente.	Sommes reçues.

Le commis détache de son livre un *coupon* contenant les mêmes énonciations que le talon, et il le remet au voiturier; et comme chaque conducteur d'une voiture chargée de bois provenant de la coupe doit être porteur de ce bulletin énonciatif de la nature et de la quantité de la marchandise enlevée, on trouve dans cette précaution le moyen de prévenir la fraude.

Le *livre de caisse* indique journellement le montant des recettes et des dépenses.

Un *livre de compte courant* doit être ouvert pour les ouvriers, en sorte que la balance du compte de chacun puisse s'opérer en une minute.

A mesure que l'exploitation avance, on dresse des *tableaux de situation* contenant l'état exact des fabrications déjà exécutées,